# WEBINAIRE 30/05/2022 FONDS DES AMELIORATIONS TECHNIQUES SESSION « INTERCOMMUNALES »

#### **ORDRE DU JOUR**

- Evaluer la consommation d'eau
- Réduction de facture en cas de surconsommation ?
- Le Fonds des Améliorations Techniques (FAT)



#### Petites fuites, grosses factures!

Une fuite sur votre installation peut accroître sensiblement le montant de votre facture :







4 à 5 litres d'eau par heure (35 à 40 m<sup>3</sup>/an)



MINCE FILET D'EAU



15 à 19 litres d'eau par heure (140 à 160 m³/an)



CHASSE D'EAU QUI FUIT



25 à 40 litres d'eau par heure (220 à 350 m<sup>3</sup>/an)

Environ 1200 €/an

#### Comment faire une analyse de consommation ?

Moyenne: 100 litres / jour / personne → +/- 35 m³/an/personne Outil SWDE

https://www.swde.be/fr/infos-conseils/simulateur-de-consommation



#### Comment faire une analyse de consommation?

Outre l'outil disponible sur le site de la SWDE, la circulaire indique des estimations de consommation par type de ménage

Taille du ménage	Consommation
1 personne	45 m <sup>3</sup>
2 personnes	75 m <sup>3</sup>
3 personnes	90 m <sup>3</sup>
4 personnes	110 m <sup>3</sup>
>4 personnes	110 m <sup>3</sup> + 25 m <sup>3</sup> par personne

#### Comment détecter une fuite ?

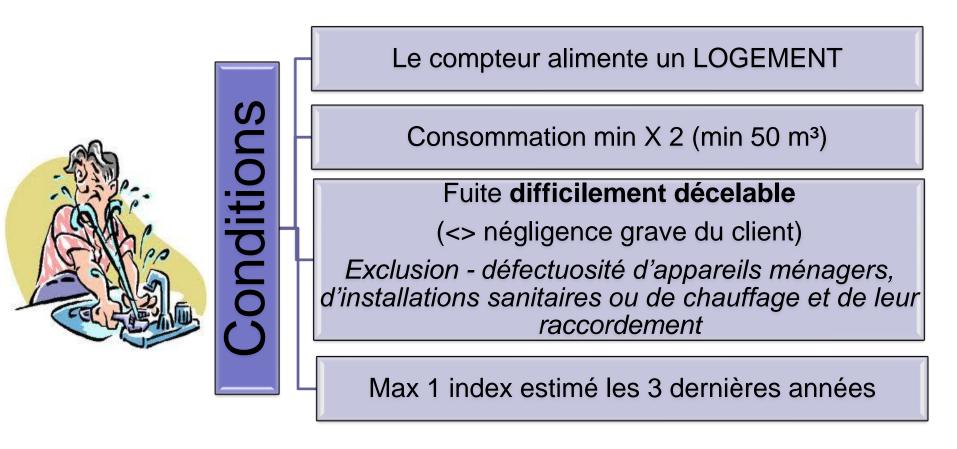
- Relever l'index le soir avant le coucher
- Ne pas prendre d'eau durant la nuit
- Le lendemain matin, avant d'ouvrir le robinet, relever à nouveau l'index

Si index différent de la veille = fuite (consommation d'eau pendant la nuit sans prélèvement volontaire)

#### REDUCTION POUR FUITE

Décret du **02 mai 2019** octroi tarif préférentiel fuite cachée installation privée logement

Caractère EXCEPTIONNEL → UNE seule fois par client.



Consommation excédentaire facturée à 50 % du CVD (sur max 2000 m³) Conso excédentaire > 2000 m³ totalement exemptée de CVD CVA totalement exonéré sur conso excédentaire

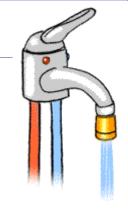
#### REDUCTION POUR FUITE

#### **PROCEDURE**

Adresser une demande de réduction au service clientèle du distributeur (par email) avec

- Description des circonstances (cause)
- Preuve de réparation :
  - soit facture
  - soit attestation sur l'honneur avec photo avant / après réparation

#### **FAT - PROCEDURE**



#### 3 possibilités:

- A. Travaux réalisés par une entreprise choisie par le CPAS (cfr marché des sanitaristes)
- B. Travaux réalisés par le service de maintenance de la commune ou du CPAS
- C. Travaux réalisés par le distributeur

#### **FAT – PROCEDURE DISTRIBUTEUR**

#### A. TRAVAUX REALISES PAR UN ENTREPRENEUR

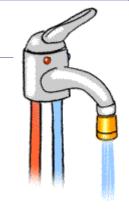


#### 1. Le CPAS:

- Identifie les besoins
- Récolte un devis établi au nom du client
- Vérifie la conformité du devis
- Présente le devis au distributeur, accompagné du formulaire FAT dûment complété

#### **FAT – PROCEDURE DISTRIBUTEUR**

#### 2. Le distributeur :



- Analyse la demande du CPAS
- Communique sa décision au CPAS (Tout refus doit être motivé)
- Date et Signe le devis pour accord (ne verse pas d'acompte) afin de garantir à l'entrepreneur d'être payé et le renvoie au CPAS

#### **FAT – PROCEDURE DISTRIBUTEUR**



- 3. CPAS envoie le devis accepté à l'entrepreneur et commande les travaux
- 4. Après réalisation des travaux, le CPAS envoie la facture (établie au nom du client) au distributeur et s'assure que les travaux ont été réalisés.
- 5. Le distributeur paie la facture à l'entrepreneur et verse le forfait de 80 € au CPAS.

#### FONDS DES AMELIORATIONS TECHNIQUES

## B. TRAVAUX REALISES PAR LES EQUIPES DE MAINTENANCE DU CPAS OU DE LA COMMUNE



- 1. CPAS transmet au DISTRIBUTEUR :
  - Formulaire FAT
  - Facture ou décompte (avec détail pièces, main-d'œuvre, déplacement, etc.) au nom du client
- 2. DISTRIBUTEUR : analyse et
  - Si refus, motive au CPAS
  - Sinon confirme son accord et effectue le paiement

#### FONDS DES AMELIORATIONS TECHNIQUES

## C. TRAVAUX REALISES PAR LES EQUIPES DU DISTRIBUTEUR

- CPAS peut solliciter les équipes du distributeur pour Interventions simples immédiatement après le compteur (remplacement clapet anti-retour, réducteur de pression, localisation d'une fuite) →
   Formulaire FAT
- Si mission acceptée (selon disponibilités) → le distributeur effectue le travail et adresse une facture qui sera apurée par un prélèvement sur le FAT. COPIE de cette facture sera transmise au CPAS pour info

#### **CONTACTS**

Intercommunale	Email
AIEC	info@eauxducondroz.be
AIEM	contentieux@aiem.be
CIESAC	info@ciesac.be
IDEN	compta@iden.be
INASEP	fonds.social@inasep.be
In BW	fondssocial@inbw.be



#### **QUESTIONS-REPONSES-SUGGESTIONS**





# Merci de votre attention et de votre participation

